



Chers amis,

C'est avec plaisir que nous vous adressons, comme chaque année, le planning d'ouverture de notre BEURSAULT.

Chaque départ pourra accueillir 2 pelotons de 5 archers et nous prévoyons les dates suivantes :

MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE
Sam 05 et Dim 06	Sam 09 et Dim 10	Sam 14 et Dim 15	Sam 04 et Dim 05	Sam 01 et Dim 02
Sam 12 et Dim 13	Sam 23 et Dim 24	Sam 28 et Dim 29	Sam 18 et Dim 19	
Sam 26 et Dim 27			Sam 25 et Dim 26	

- 2 départs par jour : le matin à 9h00 et l'après midi à 14h00.
- Ouverture du greffe 30 mn avant le début des tirs.

BEURSAULT DE NUIT :

- Le samedi 26 mai à 21h00 et le samedi 28 Juillet à 21h00.
Pour ces deux dates les places sont limitées à deux pelotons, soit dix archers par départ.
- Un Beursault de nuit peut être organisé les autres samedi mentionnés ci-dessus à condition d'être dix archers (Nous contacter pour la disponibilité)

Les inscriptions accompagnées du règlement seront prises en compte en priorité.

Engagement :

- 7,50 € à la 1ere inscription pour les catégories : Juniors, Séniors, Vétérans et Super Vétérans, pour les inscriptions suivantes 5€ quelque soit la date choisie sur la période d'ouverture du Beursault
- 5€ pour les catégories Benjamin, Minimes et Cadets quelque soit le nombre d'inscription.

Merci de nous faire parvenir vos inscriptions au plus tard le **mardi précédent la date choisie**, par mail ou par téléphone à :

- Gérard DAUMESNIL - tél : 02.31.23.39.92 - Courriel : lesarchersdargences@gmail.com
- Ludovic BOUET - Courriel : ludovic.bouet79@gmail.com

La distance de tir est de 50 m sauf pour les benjamin(e)s et minimes où elle est de 30m.

En fonction des places disponibles, il vous sera possible de prendre plusieurs départs.

Le meilleur des scores réalisés sera pris en compte :

- *pour le classement du concours général d'ARGENCES*
- *pour le classement final des championnats départementaux du Calvados et de la Manche.*
- *pour le classement final du championnat de LIGUE.*

Nous vous rappelons que vos résultats sont qualificatifs pour le championnat de France qui se déroulera à HARDRICOURT(78) le 30 septembre 2012.

Le classement intermédiaire sera affiché dans le beursault au fur et à mesure de l'avancement de la saison.

La proclamation des résultats et la remise des récompenses du championnat départemental du Calvados et du concours général d'Argences auront lieu le 02 septembre 2012 à 17 heures au jardin d'arc.

Les départs n'ayant pas au moins un peloton complet seront annulés.

Possibilités de commander un repas composé d'une viande grillée (Saucisse, Merguez, Côte de Porc...), chips, fromage, dessert et café pour 5 € à condition de réserver son repas le mardi précédent la date choisie

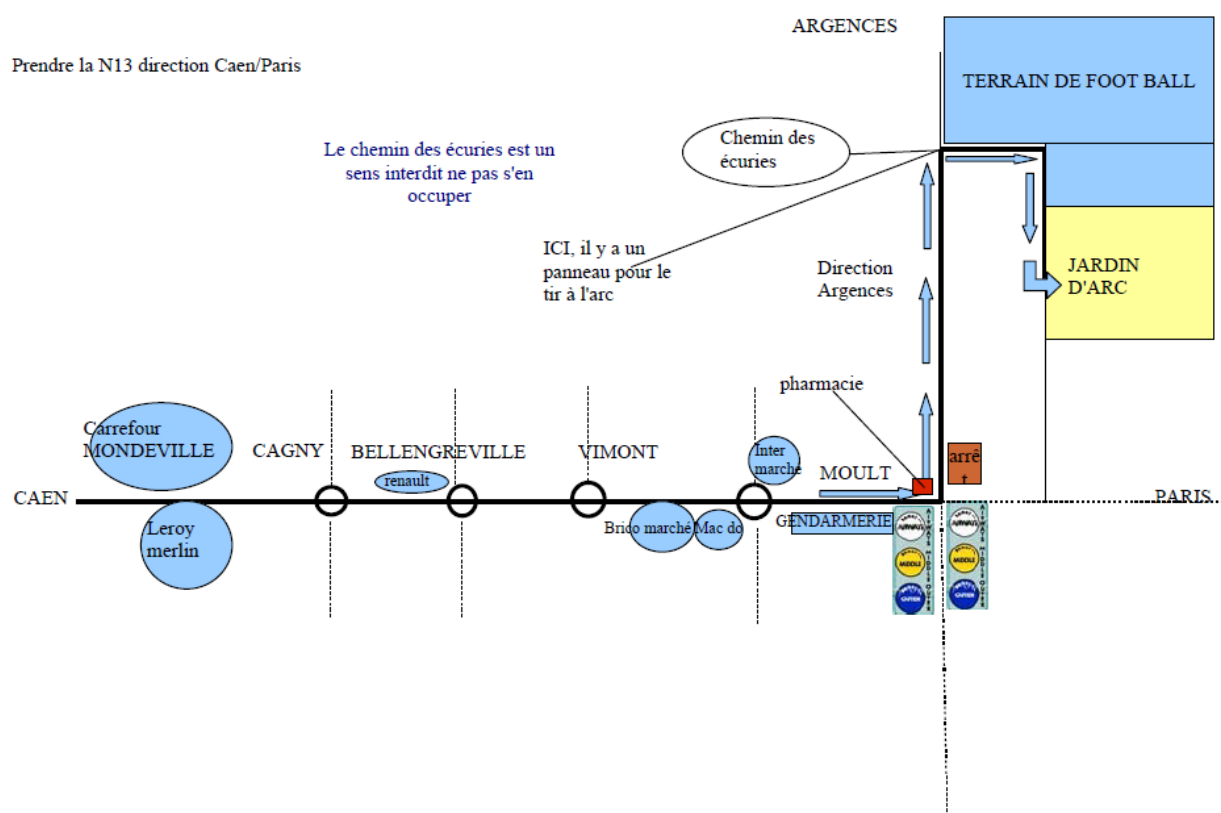
Et bien sûr la buvette est toujours à votre disposition !

*Nous espérons vous accueillir nombreux.
Amicalement,*

Le Président de l'E.S.A.

Gérard DAUMESNIL

PLAN D'ACCES



SIEGE SOCIAL : Mairie d'Argences Place du Général Leclerc 14370 ARGENCES
Agrément FFTA n° 1314037 SIRET : 489 907 394 00014 APE : 926C
Président : Gérard DAUMESNIL mairie d'Argences 14370 ARGENCES Tél. : 02.31.23.39.92
E-mail : lesarchersdargences@gmail.com Site Internet : <http://club.sportsregions.fr/esatiralarc>